

RÉSULTATS DU VOTE DES RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 JUIN 2019

Paris – Milan, 5 juillet 2019 – L'Assemblée générale mixte d'Electro Power Systems S.A. (« **ENGIE EPS** »), pionnière de la technologie dans le domaine des systèmes de stockage d'énergie et des micro-réseaux, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (EPS:FP), s'est réunie le 25 juin 2019 à 10 heures 30 (heure de Paris).

Les actionnaires étaient appelés à voter sur les résolutions suivantes :

- **Résolution n° 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs ;
- **Résolution n° 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- **Résolution n° 3** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- **Résolution n° 4** : Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- **Résolution n° 5** : Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- **Résolution n° 6** : Fixation des jetons de présence ;
- **Résolution n° 7** : Ratification de la cooptation d'un administrateur, Monsieur Alexander Katon ;
- **Résolution n° 8** : Nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Thierry Kalfon ;
- **Résolution n° 9** : Nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Romualdo Cirillo ;
- **Résolution n° 10** : Nomination d'un nouvel administrateur, Madame Csilla Kohalmi-Monfils ;
- **Résolution n° 11** : Nomination d'un nouvel administrateur, Madame Cristina Tomassini ;
- **Résolution n° 12** : Nomination d'un nouvel administrateur, Madame Elise Collange ;
- **Résolution n° 13** : Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Anne Harvengt ;
- **Résolution n° 14** : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 ;
- **Résolution n° 15** : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur général de la Société au titre de l'exercice 2019 ;
- **Résolution n° 16** : Approbation des éléments fixes, variables, exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Directeur général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- **Résolution n° 17** : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions ;
- **Résolution n° 18** : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions de la Société dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions ;
- **Résolution n° 19** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- **Résolution n° 20** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeur mobilières donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

- **Résolution n° 21** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé ;
- **Résolution n° 22** : Délégation de compétence au conseil d'administration en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en vue de fixer le prix d'émission, dans la limite annuelle de 10% du capital social ;
- **Résolution n° 23** : Autorisation à l'effet d'augmenter de 15 % le nombre de titres des émissions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription ;
- **Résolution n° 24** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social, dans la limite annuelle de 10% du capital social, pour rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange ;
- **Résolution n° 25** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société ;
- **Résolution n° 26** : Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise ;
- **Résolution n° 27** : Limitation globale des autorisations ;
- **Résolution n° 28** : Délégation de pouvoir au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- **Résolution n° 29** : Modification de l'article 3 « Dénomination » des statuts de la Société à l'effet de modifier la dénomination sociale ;
- **Résolution n° 30** : Pouvoirs en vue des formalités.

La participation des actionnaires était la suivante :

Nombre d'actions composant le capital	12 766 860
Nombre total d'actionnaires présents, représentés ou ayant donné pouvoir au président ou ayant voté par correspondance	21
Nombre total de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	9 956 088

Le quorum s'est donc établi à **77,983 %**.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Résolution	Résultat	Votes « pour »		Votes « contre »		Abstention	
Résolution n° 1	<u>Adoptée</u>	9 203 680	92,44%	752 408	7,56 %	0	0 %
Résolution n° 2	<u>Adoptée</u>	9 956 088	100 %	0	0 %	0	0 %
Résolution n° 3	<u>Adoptée</u>	9 956 088	100 %	0	0 %	0	0 %
Résolution n° 4	<u>Adoptée</u>	9 916 088	99,60 %	40 000	0,40 %	0	0 %
Résolution n° 5	<u>Adoptée</u>	9 956 088	100 %	0	0 %	0	0 %

Résolution n° 6	<u>Adoptée</u>	9 956 088	100 %	0	0 %	0	0 %
Résolution n° 7	<u>Adoptée</u>	9 493 306	95,35 %	0	0 %	462 782	4,65 %
Résolution n° 8	<u>Adoptée</u>	9 330 493	93,72 %	162 813	1,64 %	462 782	4,64 %
Résolution n° 9	<u>Adoptée</u>	9 916 088	99,60 %	40 000	0,40 %	0	0 %
Résolution n° 10	<u>Adoptée</u>	8 578 085	86,16 %	915 221	9,19 %	462 782	4,65 %
Résolution n° 11	<u>Adoptée</u>	8 578 085	86,16 %	915 221	9,19 %	462 782	4,65 %
Résolution n° 12	<u>Adoptée</u>	8 578 085	86,16 %	915 221	9,19 %	462 782	4,65 %
Résolution n° 13	<u>Adoptée</u>	9 290 493	93,31 %	202 813	2,04 %	462 782	4,65 %
Résolution n° 14	<u>Adoptée</u>	9 956 088	100 %	0	0 %	0	0 %
Résolution n° 15	<u>Adoptée</u>	9 493 306	95,35 %	462 782	4,65 %	0	0 %
Résolution n° 16	<u>Adoptée</u>	9 793 275	98,36 %	162 813	1,64 %	0	0 %
Résolution n° 17	<u>Adoptée</u>	8 998 660	90,38 %	957 428	9,62 %	0	0 %
Résolution n° 18	<u>Adoptée</u>	9 453 306	94,95 %	502 782	5,05 %	0	0 %
Résolution n° 19	<u>Adoptée</u>	9 027 993	90,68 %	928 095	9,32 %	0	0 %
Résolution n° 20	<u>Adoptée</u>	8 269 310	83,06 %	1 686 778	16,94 %	0	0 %
Résolution n° 21	<u>Adoptée</u>	8 240 047	82,76 %	1 716 041	17,24 %	0	0 %
Résolution n° 22	<u>Adoptée</u>	8 246 177	82,83 %	1 709 911	17,17 %	0	0 %
Résolution n° 23	<u>Adoptée</u>	8 246 247	82,83 %	1 709 841	17,17 %	0	0 %
Résolution n° 24	<u>Adoptée</u>	8 315 585	83,52 %	1 640 503	16,48 %	0	0 %
Résolution n° 25	<u>Adoptée</u>	8 246 182	82,83 %	1 709 906	17,17 %	0	0 %
Résolution n° 26	<u>Adoptée</u>	9 027 993	90,68 %	928 095	9,32 %	0	0 %
Résolution n° 27	<u>Adoptée</u>	9 493 306	95,35 %	462 782	4,65 %	0	0 %
Résolution n° 28	<u>Rejetée</u>	2 228 407	22,38 %	7 727 681	77,62 %	0	0 %
Résolution n° 29	<u>Adoptée</u>	9 493 306	95,35 %	0	0 %	462 782	4,65 %
Résolution n° 30	<u>Adoptée</u>	9 956 088	100 %	0	0 %	0	0 %

* * *

À propos d'ENGIE EPS

ENGIE EPS fait partie du groupe ENGIE et est spécialisée dans le développement de solutions de stockage d'énergie et de *microgrids* qui permettent de transformer les sources d'énergies renouvelables intermittentes en une véritable source d'énergie stable. Cotée sur Euronext Paris (EPS:FP), ENGIE EPS est cotée parmi les indices CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable. Son siège social est situé à Paris, tandis que les fonctions recherche, développement et production sont basées en Italie. Grâce à une technologie protégée par 130 brevets et demandes de brevets, ENGIE EPS propose des solutions de grande ampleur pour le stockage d'énergie : dans les pays développés, pour la stabilisation des réseaux fortement caractérisés par des sources renouvelables intermittentes ; et dans les pays émergents et sur les îles, pour la production d'énergie hors réseau (off-grid) en *microgrid* à des coûts plus bas que ceux des combustibles fossiles. Plus d'informations sur www.engie-eps.com.

À propos d'ENGIE

Nous sommes un Groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure. Avec nos 160 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux. Chiffre d'affaires en 2018 : 60,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extrafinanciers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Bureau de presse

eps@imagebuilding.it

Contact relations investisseurs

ir@engie-eps.com



ENGIEgroup